

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la fondation dissoute:
**Fondation Oscar Liénard en liquidation, Mé-
zières FR**
2.

Décision de dissolution par: l'autorité de surveillance
3.

Date de la décision: 31.01.2007
4.

Echéance de préavis des créances: **18.06.2007**
5.

Adresse pour la déclaration des créances:
Fondation Oscar Liénard en liquidation p.a. Etude de Me
Eric Buchmann, notaire, rue de l'Eglise 71, case postale
286, 1680 Romont
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers
de la fondation dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: La Fondation Oscar Liénard est dissoute selon
décision de l'autorité de surveillance (soit le Service de la
surveillance des fondations et de la prévoyance professio-
nelle du canton de Fribourg) du 31.01.2007 parue dans la
Feuille officielle suisse du commerce du 04.04.2007.

Me Eric Buchmann, notaire
1680 Romont

(03932644)